jeunesses' scientifiques

INSCRIPTION EN LIGNE

UN COUP DE POUCE POUR RÉVISER, RÉUSSIR ET BIEN SE PRÉPARER

ÉCHEC À L'ÉCHEC - PRINTEMPS 2023

Notre objectif est de donner un coup de pouce aux élèves du secondaire pour les aider à gérer au mieux leur année scolaire, et ce dans les meilleures conditions possibles. Nos priorités sont de combler leurs lacunes, de leur rappeler les notions fondamentales et de restaurer leur confiance face à des matières qu'ils redoutent parfois.

Les groupes, limités à 10 élèves, sont animés par des professeurs diplômés et expérimentés qui, au cours des 5 séances d'1h15, adaptent leur action pédagogique aux difficultés spécifiques de chacun, de la 6e primaire à la 6e secondaire.

Nous garantissons l'organisation des Ateliers dans chacun des Centres proposés, pour toutes les matières pour lesquelles un minimum de 4 élèves sont inscrits.

2 SESSIONS : DATES DES COURS	LIMITE D'INSCRIPTION	LIMITE D'ANNULATION
du MA 02.05 au SA 06.05*	VE 21.04 à 12h (On-line : SA 22.04 à 14h)	VE 21.04 à 12h
du LU 08.05 au VE 12.05	VE 28.04 à 12h (On-line : SA 29.04 à 14h)	VE 28.04 à 12h

* Sauf Genval

HORAIRES
- entre 8h15 et 13h30.
- 1h15 par jour et par matière (donc max. 4 matières différentes par jour).
- horaire : - expédié par mail 3 jours ouvrables avant les cours en cas d'inscription on-line.
  - expédié par SMS 3 jours ouvrables avant les cours en cas d'inscription par courrier ou mail.
  - si vous n'avez pas reçu l'horaire dans ce délai, téléphonez-nous au 02 537 03 25, entre 9h et 16h30.

CHOIX DES CENTRES ET DES MATIÈRES : voir pages 2 et 3

INSCRIPTION
- **sur www.echecalechec.be (si paiement en ligne)**
- **OU** en renvoyant ce bulletin par courrier à : Échec à l'échec - Av. Latérale 17 bte 1 - 1180 Bruxelles.
  OU scanné par mail à info@jsb.be.
- pas de limite de places : nous acceptons toutes les inscriptions jusqu'à la date limite (voir ci-dessus).
  Après la date limite, inscriptions en fonction des places disponibles dans les groupes constitués.
- confirmation d'inscription : - par mail si inscription on-line.
  - par SMS si inscription par courrier/mail.

PRIX
- 46 € / matière (une case cochée = 1 matière = 46 € = 5 x 1h15 de cours).

PAIEMENT
- **si inscription sur www.echecalechec.be : paiement en ligne.**
- si inscription via le bulletin d'inscription papier : virement sur le compte **BE24 0014 5323 8438** (BIC : GEBABEBB) des Jeunesses Scientifiques. Communication : nom et prénom de l'élève.
  Paiement au plus tard 10 jours avant le début des cours.

ANNULATION
- demande d'annulation par écrit uniquement.
- date limite : voir ci-dessus.
- après la date limite : remboursement de 50 % uniquement sur présentation d'un certificat médical.
- un horaire qui ne convient pas ou n'a pas été délivré suite à un problème technique n'est pas un motif d'annulation.

ATTESTATION
- certaines mutuelles interviennent dans les frais de remédiation scolaire, renseignez-vous et envoyez le formulaire type de la mutuelle par mail à eae@jsb.be.
- si vous avez besoin d'une attestation de fréquentation (recours, tribunal, etc.), veuillez la demander au coordinateur le dernier jour de la session. Après la session, introduisez votre demande (max. 2 mois après la session) par mail au Directeur d'Échec à l'échec (eae@jsb.be).

ÉCHEC À L'ÉCHEC - PRINTEMPS 2023

BULLETIN D'INSCRIPTION À RENVOYER PAR COURRIER OU PAR MAIL.

A COORDONNÉES DE VOTRE ENFANT

NOM : ..... PRÉNOM : .....

ADRESSE : ..... N°: ..... Boîte : .....

CODE POSTAL : ..... LOCALITÉ : .....

DATE DE NAISSANCE : ..... Année d'études de votre enfant (en 2022-2023) .....

GSM. PARENTS : ..... (INDISPENSABLE POUR LA CONFIRMATION D'INSCRIPTION ET L'ENVOI DE L'HORAIRE)

TÉL. FIXE (DOMICILE) : .....

B DÉCLARATION PARENTALE

JE SOUSSIGNÉ·E ..... ,

PÈRE - MÈRE - TUTEUR, DE .....

DÉCLARE :

- avoir été informé·e que l'envoi du présent bulletin d'inscription m'engage à payer les frais d'inscription (46 €/matière) ;
- avoir été informé·e que l'annulation de cette inscription est gratuite jusqu'à la date limite prévue (cf. page 1), le remboursement se fait dans les 30 jours calendrier ;
- avoir été informé·e que l'annulation de cette inscription après la date limite n'est possible que sur présentation d'un certificat médical ; le remboursement (50 %) se fait dans les 30 jours calendrier ;
- avoir été informé·e qu'un horaire qui ne convient pas ou qui n'a pas été délivré à cause d'un problème technique n'est pas une cause d'annulation ;
- avoir été informé·e qu'un cours ne sera organisé que si un minimum de 4 enfants y sont inscrits ;
- avoir été informé·e que les cours se déroulent entre 8h15 et 13h30 sans pouvoir exiger une préférence à l'intérieur de cette plage ;
- avoir été informé·e que les enfants qui fréquentent les Ateliers Échec à l'échec sont tenus au respect du règlement d'ordre intérieur de l'établissement scolaire qui les accueille (tenue vestimentaire, signes d'appartenance religieuse ou philosophique, etc.) ;
- avoir été informé·e que la responsabilité du personnel d'encadrement ne s'exerce que durant les cours, à l'exclusion des heures de fourche et des trajets aller et retour ;
- informer mon enfant qu'il est interdit de fumer dans l'établissement choisi ;
- décharger les enseignant·e·s de toute responsabilité au cas où mon enfant se soustrairait à leur autorité ;
- avoir été informé·e que mes données personnelles ne seront en aucun cas cédées à des tiers et uniquement utilisées afin de me tenir informé(e) des activités organisées par les Jeunesses Scientifiques. Conformément à la loi sur le respect de la vie privée, je peux à tout moment m'y opposer, gratuitement, sur simple demande écrite envoyée à dpo@jsb.be ou au siège social de l'asbl.

J'effectue le paiement pour ..... matière(s), donc un montant de ..... x 46 € = ... € sur le compte BE24 0014 5323 8438 (BIC:GEBABEBB) des Jeunesses Scientifiques au plus tard 10 jours avant le début des cours (1 case cochée au verso = 1 matière = 5 x 1h15 = 46 €).

Écrire à la main « Lu et approuvé » : .....

Date et signature : .....

C CHOIX DE LA SESSION ET DU CENTRE (VOIR PAGE 3)

☐ Du LU 01.05 au VE 05.05 inclus à N° : ..... 1..... Nom du Centre / commune : Genval.....
☐ Du MA 02.05 au SA 06.05 inclus à N° : ..... (de 2 à 11) Nom du Centre / commune : .....
☐ Du LU 08.05 au VE 12.05 inclus à N° : ..... (de 12 à 52) Nom du Centre / commune : .....

D CHOIX DES MATIÈRES : voir recto

Attention : pour des raisons pratiques et indépendantes de notre volonté, ce programme est susceptible d'être modifié à tout moment.
N'hésitez pas à vérifier les éventuelles mises à jour sur notre site www.echecalechec.be

NOM DE L'ÉLÈVE ..... PRÉNOM ..... RAPPEL DU N° DE TÉL. : .....

Faites une croix en face de la (ou des) matière(s) choisie(s) (**4 au maximum**) dans la colonne qui correspond à l'année d'études de votre enfant en 2022-2023.
ATTENTION : tous les cours ne sont pas organisés dans tous les Centres ! **Reportez-vous au numéro de votre Centre repris à la page 2.**

PRIMAIRE	6e uniquement	Vérifiez ci-dessous si le Centre de votre choix organise cette matière
Préparation au CEB en mathématiques et en français (Module unique de 2h30 : 92€)		3-4-5-6-7-10-11-12-14-15-17-18-19-20-21-22-23-24-26-27-29-31-32-33-35-36-41-42-43-46-49-50-51-52

SECONDAIRE	1e	2e	3e	4e	5e	6e	Vérifiez ci-dessous si le Centre de votre choix organise cette matière
FRANÇAIS							
Français / orthographe							Cours organisé dans tous les Centres
LANGUES MODERNES							
Allemand							8-24-43
Anglais 1re langue étrangère							Cours organisé dans tous les Centres (sauf en région bruxelloise)
Anglais 2e langue étrangère	■	■					Cours organisé dans tous les Centres
Néerlandais 1re langue étrangère							Cours organisé dans tous les Centres
Néerlandais 2e langue étrangère	■	■					Cours organisé dans tous les Centres (sauf en région bruxelloise)
LANGUES ANCIENNES							
Latin							3-6-13-18-32-35-41
MATHS							
Mathématiques : algèbre ou analyse							Cours organisé dans tous les Centres
Mathématiques : géométrie et/ou trigonométrie							Cours organisé dans tous les Centres
Mathématiques TQ (technique de qualification)	■	■					3-4-5-6-8-9-10-11-12-13-14-15-16-17-18-19-21-23-24-26-27-28-29-30-31-32-33-34-35-38-40-41-42-43-44-45-46-47-48-49-50-51-52
SCIENCES							
Sciences : biologie	■	■					1-3-4-5-6-7-8-9-10-11-12-13-14-16-17-18-19-20-21-22-23-24-25-26-27-28-29-30-31-32-33-34-36-37-38-40-41-43-45-46-48-49-50-51-52
Sciences : chimie	■	■					Cours organisé dans tous les Centres
Sciences : physique	■	■					Cours organisé dans tous les Centres
Sciences 1er degré			■	■	■	■	Cours organisé dans tous les Centres
AUTRES							
Coaching / Méthode de travail							4-5-6-7-8-9-10-11-12-13-14-15-16-17-18-19-20-21-22-23-24-25-26-27-28-29-30-32-33-34-35-36-37-38-39-40-41-42-43-44-45-46-47-48-49-50-51-52

Une case noircie signifie que la matière n'est pas proposée dans l'année d'étude correspondante.

ADRESSE DES CENTRES

SESSION 1 : DU MARDI 2 AU SAMEDI 6 MAI 2023 INCLUS

■ **PROVINCE DU BRABANT WALLON**

1. **Genval*,** Collège N.-D. des 3 Vallées, rue du Couvent, 2
2. **Nivelles,** Ath. Royal, rue du Centenaire, 34

■ **RÉGION DE BRUXELLE-CAPITALE**

3. **Bxl-Heysel,** Ath. Bockstael, rue Reper Vreven, 80
4. **Etterbeek,** Ath. Royal Jean Absil, av. Camille Joset, 8

■ **PROVINCE DU HAINAUT**

5. **Fleurus,** Ath. Royal Jourdan, rue de Fleurjoux, 3
6. **Mons,** Ath. Royal Marguerite Bervoets, av. Victor Maisttriau, 11

■ **PROVINCE DE LIÈGE**

7. **Chênée,** Ath. Royal, rue Bourdon, 32
8. **Seraing,** Ath. Royal Air Pur, rue des Nations-Unies, 1

■ **PROVINCE DU LUXEMBOURG**

9. **Arlon,** Inst. Cardijn-Lorraine, rue de Neufchâteau, 69

■ **PROVINCE DE NAMUR**

10. **Champion,** Inst. de la Providence, pl. du Couvent, 3
11. **Couvin,** Ath. Royal Jean Rey, rue Gouttier, 11

*Du lundi 1/05 au vendredi 5/05

SESSION 2 : DU LUNDI 8 AU VENDREDI 12 MAI 2023 INCLUS

■ **PROVINCE DU BRABANT WALLON**

12. **Braine l'Alleud,** Inst. Vallée Bailly, rue de la Vallée Bailly, 102
13. **Nivelles,** Collège Ste-Gertrude, Faubourg de Mons, 1
14. **Waterloo,** Ath. Royal, av. Emile Theys
15. **Wavre,** Ath. Royal M. Carême, av. Henri Lepage, 4-6

■ **RÉGION DE BRUXELLE-CAPITALE**

16. **Anderlecht,** Ecole T. Lambert, av. H. et E. Bertaux, 45a
17. **Bruxelles-Catteau,** Ath. R. Catteau, rue A. Allard, 49
18. **Bxl-Jacqmain,** Lycée Jacqmain, rue Belliard, 135
19. **Bxl-Pagodes,** Ath. des Pagodes, rue de Beyseghem, 141
20. **Forest,** Institut Sainte-Ursule, av. des Armures, 39
21. **Ganshoren,** Ath. Royal, rue A. De Cock, 1
22. **Jette,** Ath. Royal, av. de Levis Mirepoix, 100
23. **Uccle II,** Ath. Royal Uccle II, av. des Tilleuls, 24
24. **Watermael-Boitsfort,** Collège St-Hubert, av. Charle-Albert, 9

■ **PROVINCE DE HAINAUT**

25. **Ath,** Ath. Royal, rue des Récollets, 9
26. **Binche,** Ath. Royal, place des Droits de l'Homme, 16
27. **Charleroi,** Ath. Royal E. Solvay, bd Devreux, 27
28. **Chimay,** Ath. Royal, rue de Noailles, 3
29. **Enghien,** Collège St-Augustin, Pavé d'Ath, 1
30. **Fontaine l'Évêque,** Ath. Royal L. Delattre, rue de l'Athénée, 32
31. **La Louvière,** Institut Ste-Marie, rue de l'Olive, 5
32. **Mons,** Ath. Royal, rue de l'Athénée, 4
33. **Morlanwelz,** Inst. Technique, rue Raoul Warocqué, 46
34. **Mouscron,** Collège Ste-Marie, rue A. Vandeplassche 6
35. **Soignies,** Collège St-Vincent, chée de Braine-le-Comte, 22
36. **Thuin,** Ath. Royal, drève des Alliés, 11
37. **Tournai,** Ath. Royal Bara, rue Beyaert

■ **PROVINCE DE LIÈGE**

38. **Ans,** Ath. Royal, rue de la Résistance, 41
39. **Aywaille,** Ath. Royal Princesse Elisabeth, av. F. Cornesse, 48
40. **Huy,** Ath. Royal, quai d'Arona, 5
41. **Liège 1,** Ath. Royal C. Rogier, rue des Clarisses, 13
42. **Soumagne,** Ath. Royal, rue des Prairies, 1
43. **Stavelot,** Ath. Royal Ardennes-Hautes-Fagnes, Haute Levée, 3
44. **Verviers,** Ath. Royal Verdi, rue des Wallons, 57 (Stembert)
45. **Visé,** Ath. Royal, rue du Gollet, 2

■ **PROVINCE DU LUXEMBOURG**

46. **Bastogne,** Ath. Royal, av. de la Gare, 12
47. **Marche-en-Famenne,** Ath. Royal, av. de la Toison d'Or, 71
48. **Neufchâteau,** Inst. St-Michel, pl. du Château, 3

■ **PROVINCE DE NAMUR**

49. **Ciney,** Ath. Royal Meuse-Condroz, square O. Bertrand, 1/A
50. **Gembloux,** Inst. Technique Horticole, rue Entrée Jacques, 31A
51. **Namur (St-Servais),** Centre Asty-Moulin, rue de la Pépinière 101
52. **Philippeville,** Ath. Royal J. Rostand, av.de Samart, 2B

CLOTURE DES INSCRIPTIONS ET ANNULATIONS SESSION 1 : VENDREDI 21 AVRIL
CLOTURE DES INSCRIPTIONS ET ANNULATIONS SESSION 2 : VENDREDI 28 AVRIL